

Cahier du CEPI N° 14

Etude de positionnement stratégique de la branche Informatique

PREAMBULE

Le marché tunisien de l'informatique a connu une évolution remarquable durant la dernière décennie avec une tendance à la diversification des produits et des services et une croissance située entre 10 et 15% par an. Mais malgré cette croissance, le marché Tunisien reste d'un niveau très modeste et représente moins de 1% du PIB.

SITUATION NATIONNALE

Le paysage informatique en Tunisie compte 345 entreprises (dont 300 de moins de 10 employés) travaillant dans un marché de 200 MTND.

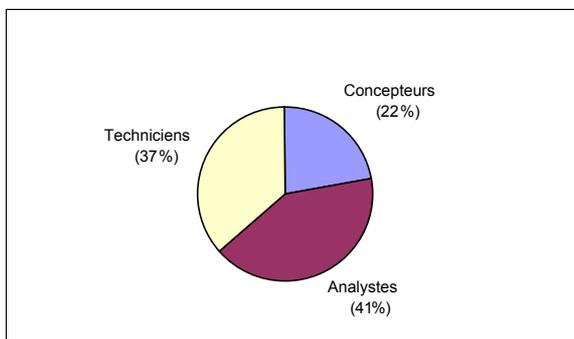
Ce marché concerne : 68% de matériel (ordinateurs et périphérique), 6% de logiciels standards et 26% de logiciels applicatifs et de services. Le parc informatique actuel compte 210 000 PC.

80% du chiffre d'affaires sont réalisés auprès des entreprises publiques et de l'administration.

La branche emploie 6550 personnes dont la moitié travaille dans les Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatiques (SSII). Le reste est employé dans l'administration, les centres nationaux d'informatique et les groupes publics.

La formation est assurée par les universités et les écoles d'informatique (6 141 étudiants en 2000) et par la formation professionnelle (10 000 personnes).

La répartition des diplômés est la suivante :



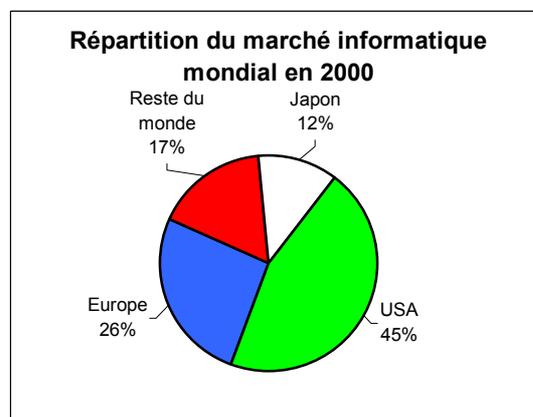
Les échanges extérieurs sont caractérisés par l'importation de matériel (140 MTND) et l'exportation de logiciels (25 MTND).

Le taux de croissance de la branche est situé entre 10 et 15% par an mais reste très faible par rapport à celui des pays européens et des USA.

SITUATION INTERNATIONALE

Le marché mondial de l'informatique, estimé à 1 000 milliards d'Euros en 2000, connaît une croissance annuelle moyenne de 10%.

Il est partagé en quatre grands blocs : les Etats Unis d'Amérique, l'Europe, le Japon et le reste du monde comme le montre le graphique suivant.



Les tendances actuelles de ce marché sont de deux ordres :

1. au niveau du matériel : les industriels s'orientent vers la production de serveurs d'entrée de gamme, de cartes réseaux et de PC portables;
2. au niveau des logiciels : la sécurité des systèmes d'information, l'ERP (planification des ressources de l'entreprise), le développement Intranet – Extranet, le e-commerce, le stockage et la sauvegarde, la gestion de la relation client (CRM) et les applications mobiles sont les créneaux les plus attractifs.

COMPARAISON INTERNATIONALE

L'analyse du tableau de benchmarking élaboré par référence à quatre pays, à savoir, la France, la Hongrie, l'Irlande, et le Maroc montre que :

- o le coût horaire d'un informaticien tunisien est faible par rapport à celui des pays

européens (8,8 euros en Tunisie alors qu'en France il est de 70 euros) ;

o la consommation du tunisien en informatique est 50 fois inférieure à celle de l'européen et 100 fois moins que celle de l'américain ;

o l'accès Internet national en Tunisie est très faible (75 Mb/s) alors que celui du Maroc est deux fois plus élevé ; en France, il est de 12 000 MB/s soit 160 fois plus ;

o l'activité des services informatiques demeure tournée vers le marché local ;

o le retard accumulé dans l'informatisation des entreprises est estimé entre 7 et 10 ans alors que le retard technique des SSII est d'environ 3 ans par rapport aux standards mondiaux ;

o les entreprises sont de petites tailles, peu spécialisées et souffrent d'un manque de moyens financiers pour se développer.

OBJECTIFS 2007

- o porter la contribution du secteur des TIC de 1,5% du PIB en 2000 à 8% en 2006, sachant que le concours des SSII est de 0,25% en 2000.

CRENEAUX ET MARCHES PORTEURS

- ✓ réseaux et sécurité ;
- ✓ systèmes Intranet et Extranet ;
- ✓ centres d'appels et gestion de la relation client ;
- ✓ système de sauvegarde ;
- ✓ systèmes de gestion avancée : systèmes de GPAO, ERP, SCM, ... ;
- ✓ systèmes d'information d'entreprises : travail collaboratif, gestion des connaissances, workflow management ;
- ✓ commerce électronique.

ACTIONS A ENTREPRENDRE

➤ 1. Actions dans les entreprises

✓ Restructuration et mise à niveau du secteur informatique

- incitation aux regroupements des compétences et à l'appel à une nouvelle génération de managers ;
- concentration sur des créneaux précis et appropriation d'un métier de clientèle.
- mise à niveau des méthodes de développement, de la gestion des projets, et industrialisation des logiciels.

➤ 2. Mesures institutionnelles

✓ Réforme des marchés

- assouplir les procédures administratives liées à l'attribution des marchés publics ;
- réduire les délais de constitution de cahiers des charges pour les appels d'offre liés aux marchés publics et mise en place de référentiels communs stables avec des procédures claires de suivi ;

□ mener des opérations de standardisation des cahiers de charges par type.

✓ Développement du marché intérieur

□ élaboration de grands programmes d'investissement suffisamment identifiés pour inciter à la spécialisation des équipes et le désengagement de l'Etat sur des missions pouvant être réalisées par les SSII ;

✓ Aide à l'innovation

□ étendre aux SSII l'ensemble des mécanismes d'aide aux entreprises industrielles (FODEC, FOPROMAT, etc) ;

□ inciter les SSII à développer leurs activités de Recherche & Développement afin de soutenir une politique d'innovation continue ;

□ créer un fonds de promotion et de développement des logiciels ;

□ réduction des charges fiscales et des charges sociales pour les SSII innovantes.

✓ Aide au financement

□ renforcement des activités de capital risque et de capital développement ;

□ encouragement de la recapitalisation des SSII par des mécanismes à définir de façon précise tels que l'accès à la bourse des valeurs en créant un second marché, la fusion, la création d'un fonds de capital de développement,

✓ Diminution des coûts des infrastructures et augmentation des débits

□ augmentation de la bande passante internet ;

□ introduction de l'ADSL ;

□ diminution des coûts des communications internationales, des liaisons RNIS et des liaisons spécialisées.

✓ Mise à niveau du secteur informatique

□ adaptation du programme de Mise à Niveau à la nature des activités des SSII : le programme ne finance pas le prototypage, la R&D, la veille technologique, le conseil et la qualité.

➤ 3. Actions promotionnelles

□ promouvoir davantage l'utilisation de l'ordinateur dans le cadre familial, scolaire, universitaire et dans la vie professionnelle

□ promotion de l'environnement concurrentiel des SSII.

➤ 4. Création d'entreprises et partenariat

✓ Partenariats et attraction des IDE

□ encourager et mettre en place des mécanismes de promotion des partenariats avec des équipes mixtes de projets ou par des associations entre entreprises ;

□ mettre en valeur l'existence de compétences nationales pointues et reconnues dans des domaines spécialisés.